Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

Annexe 1 : **Addendum à l'avis 2025-5 du Conseil supérieur[1] du 5 juin 2025**

L'addendum à l'avis 2025-5 a été approuvé par consensus lors de la réunion plénière du Conseil supérieur des médecins du 16 octobre 2025.

Qualité de la formation – avis A
Une proposition de normes et d'indicateurs pour des stages de qualité

- *Jaune = éléments modifiés depuis l'avis du Conseil supérieur du 5 juin 2025*

Ci-dessous, vous trouverez **un cadre de référence pour des stages de qualité au sein de services de stage agréés**. Le cadre de référence reprend des normes et indicateurs répartis en 3 domaines : la **qualité de la formation**, le **climat de formation** ainsi que **la gestion interne de la qualité.**

Ce cadre s'inscrit dans une volonté de stimuler la qualité des stages des médecins spécialistes en formation. Il définit les normes pour un stage de qualité. Les indicateurs associés à chaque norme permettent aux acteurs d'évaluer, en interne, s'ils satisfont aux normes et de se réajuster si nécessaire. L'ensemble de ces indicateurs doivent être considérés comme des exigences minimales (voir avis C).

Les rôles et responsabilités de l'institution du service de stage, du chef de service, du maître de stage, du responsable local, de l'équipe de stage et du MSF sont développés dans l'avis B. Dans l'avis B, une norme a également été établie pour une coordination des stages de qualité. En outre, les rôles et responsabilités du coordinateur général de stage et du responsable pour le trajet de stage y sont également décrites. Ces deux fonctions sont actuellement assurées par le maître de stage coordinateur.

Le profil de ces acteurs de la formation ainsi que le système d'agrément sont abordés dans l'avis C.

La manière dont les candidats acteurs de la formation sont évalués avant l'agrément, la façon dont les acteurs agréés sont ensuite suivis pour vérifier s'ils continuent à répondre aux critères d'agrément et aux critères de maintien d'agrément, ainsi que la manière dont leur agrément est évalué après une certaine période pour être éventuellement confirmé, sont traitées dans l'avis D.

Des conditions importantes pour l'applicabilité de ce cadre sont reprises dans les réponses aux questions 4 et 8.

En annexe, vous trouverez un glossaire qui détaille, entre autres, le concept sous-jacent des termes suivants : *acteurs de la formation, charte qualité, compétences, cycle PDCA, équipe de stage, entretien de planification, équipe de stage élargie, formation, intervision, MSF, organe d'évaluation et de contrôle indépendants, peer review, période de stage, prestations de services, réseau de formation, responsable local, service de stage et trajet d'amélioration.*

[1] Conseil supérieur des médecins spécialistes et des médecins généralistes

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

<u>Réponse aux questions 1 et 2 sur les domaines et normes pour des stages de qualité dans les services de stages agréés.</u>

Ci-dessous, vous trouverez une définition pour chacun des trois domaines pour des stages de qualité au sein d'un service de stage ainsi qu'un aperçu des normes par domaine. Les normes avec leurs indicateurs associés sont ensuite présentées par domaine.

Domaines et normes

DOMAINE : Qualité de la formation
Un stage de qualité prévoit pour le MSF les expériences d'apprentissage, l'encadrement quotidien, le suivi durant le stage ainsi que les ressources suffisantes pour que celui-ci puisse atteindre les objectifs de formation, tant intermédiaires que finaux, au sein du service de stage. Chaque période de stage contribue au fait que le MSF puisse exercer, au terme de sa formation, sa spécialité de façon autonome. Le domaine de la qualité de la formation comprend les normes suivantes : • *Norme 1 : Les expériences d'apprentissage préparent le MSF à l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique autonome de la spécialité* • *Norme 2 : Le MSF bénéficie de l'encadrement et du suivi individualisés nécessaires* • *Norme 3 : Les ressources sont suffisantes pour assurer une formation de qualité*

DOMAINE : Climat de formation
Un climat de formation sûr et soutenant garantit la sécurité des patients, contribue au bien-être du MSF et à sa capacité à apprendre efficacement. Il contribue également à valoriser et à soutenir l'équipe de stage dans ses rôles et responsabilités. Le domaine du climat de formation comprend les normes suivantes : • *Norme 4 : La formation occupe une place claire dans l'institution* • *Norme 5 : La formation est basée sur des politiques et procédures transparentes* • *Norme 6 : Les différents aspects de la formation occupent une place claire dans l'organisation du service de stage* • *Norme 7 : Le climat de formation est sûr et soutenant*

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

DOMAINE : Gestion interne de la qualité
La gestion interne de la qualité contribue à garantir l'amélioration constante de la qualité de la formation et du climat de formation au sein des services de stage par la vérification régulière en interne de la conformité aux normes et par la mise en place, si nécessaire, de mesures adaptées et à temps. Le domaine de la gestion interne de la qualité comprend les normes suivantes : • *Norme 8 : Le système de gestion interne de la qualité est capable de détecter les points forts et les points d'amélioration relatifs à la qualité de la formation et au climat de formation et de réagir de façon adaptée (cycle PDCA)* • *Norme 9 : L'ensemble des acteurs s'inscrit dans une logique d'assurance qualité et est soutenu à cet égard*

<u>Réponse à la question 3 sur les indicateurs pour des stages de qualité dans les services de stage agréés</u>

Indicateurs par norme

DOMAINE : Qualité de la formation
NORME 1 : Les expériences d'apprentissage préparent le MSF à l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique autonome de la spécialité
INDICATEURS a. Le programme de formation individuel du MSF au sein du service de stage est établi et prend en compte : o les objectifs (intermédiaires) généraux de formation o les objectifs de formation (intermédiaires) spécifiques à la spécialité o les objectifs de formation qui peuvent (au moins partiellement) être atteints dans le service de stage o les objectifs de formation (intermédiaires) individuels du MSF o la cohérence globale de l'ensemble de la formation b. Les expériences d'apprentissage sont suffisantes pour atteindre les objectifs de formation du MSF au sein du service de stage c. Les expériences d'apprentissage sont structurées de manière logique et encadrent la capacité du MSF à assumer une prise de responsabilité croissante en vue de la pratique autonome de la spécialité d. Le volume et la diversité de patients disponibles est suffisant pour atteindre les objectifs de formation du MSF au sein du service de stage

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

e. La formation théorique et scientifique proposée est suffisante pour que les objectifs de formation au sein du service de stage puissent être atteints par le MSF
f. La formation est organisée de telle sorte que, à la fin de la période de stage, le MSF puisse atteindre ses objectifs de formation individuels au sein du service de stage

NORME 2 : Le MSF bénéficie de l'encadrement et du suivi individualisés nécessaires

INDICATEURS

a. Il existe un accueil formel et informel du MSF, incluant un entretien de planification
b. Le niveau de formation et d'autonomie du MSF en début de formation est connu
c. Les expériences d'apprentissage et les responsabilités cliniques, y compris les activités de garde, sont appropriées pour le niveau de formation et d'autonomie du MSF
d. Le MSF est encadré par une équipe de stage élargie qui le prépare à exercer en collaboration et dans un contexte inter- et/ou multidisciplinaire
e. La communication et les concertations entre les acteurs de la formation concernés, y compris le responsable pour le trajet de stage et si nécessaire le coordinateur général de stage, autour de la progression et des points d'amélioration du MSF sont suffisantes tout au long de la période de stage
f. Le MSF obtient des feedback multisources réguliers, constructifs sur son niveau actuel de compétences, et d'autonomie ainsi que sur sa progression dans la formation (feedback formatif), tant de manière informelle pendant la formation ainsi que de manière formelle notamment durant des entretiens de fonctionnement
g. Le MSF bénéficie d'évaluations régulières et multisources de ces compétences et de son niveau d'autonomie par différents évaluateurs pendant diverses expériences d'apprentissage au fil du temps et dans une variété de contextes (évaluation sommative)
h. Il existe un entretien formel de clôture à la fin de la période de stage

NORME 3. Les ressources sont suffisantes pour assurer une formation de qualité

INDICATEURS

a. L'équipe de stage a l'expérience, les qualifications, les compétences et les champs de pratique appropriés pour remplir ses rôles et responsabilités dans la formation
b. Le nombre de membres de l'équipe de stage est suffisant pour assurer leurs rôles et responsabilités dans la formation auprès de l'ensemble des MSF encadrés

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

c. Les ressources techniques, installations, infrastructures et services sont suffisants pour organiser une formation qui répond aux exigences propres à la spécialité
d. Les outils numériques disponibles sont suffisants pour permettre au MSF de fonctionner, sous supervision, dans le service de stage

DOMAINE : Climat de formation

NORME 4. La formation occupe une place claire dans l'institution

INDICATEURS

a. L'institution dispose d'une vision stratégique pour la formation, incluant l'apprentissage tout au long de la vie
b. L'équipe de stage disposent d'un temps protégé suffisant pour les différents aspects de la formation des MSF, incluant le développement de compétences pédagogiques-didactiques
c. L'équipe de stage et le MSF disposent d'un soutien administratif suffisant pour tous les aspects de la formation et de la prestation de services
d. Le MSF participe activement aux discussions sur la formation
e. Des acteurs de la formation et des MSF sont impliqués dans la politique de formation de l'institution

NORME 5. La formation est basée sur des politiques et procédures transparentes

INDICATEURS

a. L'ensemble des politiques et procédures en lien avec la formation sont documentées, et communiquées à chacun des acteurs de la formation concernés
b. L'offre de formation du service de stage est documentée
c. Le programme de formation individuel du MSF au sein du service de stage est documenté
d. Le niveau attendu pour les différentes compétences du MSF est clairement énoncé et documenté
e. Les comptes-rendus des feedback (feedback formatifs formels) et des évaluations (évaluations sommatives) sont documentés et accessibles dans un délai raisonnable aux MSF et au responsable pour le trajet de stage et au coordinateur général de stage
f. Les compétences et le niveau d'autonomie du MSF sont décrits, documentés et le document est tenu à disposition du prochain maître de stage et du responsable pour le trajet de stage et du coordinateur général de stage

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

g. Il existe une description des tâches pour les membres de l'équipe de stage qui décrit le mandat, les attentes, les temps protégés, les mesures de soutien, les ressources et les rôles et responsabilités dans la formation

NORME 6. Les différents aspects de la formation occupent une place claire dans l'organisation du service de stage

INDICATEURS

a. L'équipe de stage consacre suffisamment de temps à la formation
b. Le MSF dispose de suffisamment de temps protégé pour la formation pratique, théorique et scientifique au sein du service de stage et de l'institution
c. Le MSF dispose de suffisamment de temps protégé pour la formation théorique et scientifique en dehors du service de stage et de l'institution
d. Le MSF a l'occasion d'exploiter les opportunités d'apprentissage à l'intérieure et à l'extérieur du service de stage
e. La charge administrative est proportionnelle aux activités cliniques pertinentes pour la formation
f. Une politique et une procédure de gestion de la participation des MSF aux prestations de services en cas de force majeure[2] sont implémentées

NORME 7. Le climat de formation est sûr et soutenant

INDICATEURS

a. Une supervision adéquate est prévue en tout temps et les membres de l'équipe de stage sont disponibles/joignables dans un délai raisonnable pour discuter de décisions à propos des soins aux patients
b. Une ou des politique(s) et procédure(s) qui tiennent compte des contextes propres à la spécialité sont implémentées concernant :
    - l'absence du maître de stage/d'un responsable local
    - la supervision, avec une attention particulière pour la supervision pendant les gardes
    - le signalement des cas de supervision inadéquate
    - l'évaluation
    - la sécurité des patients
    - le rapportage d'incidents mettant en cause la sécurité des patients et impliquant les MSF ou les membres de l'équipe de stage
    - la sécurité physique, psychologique et professionnelle des MSF
    - l'égalité de traitement avec la promotion de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion ainsi que la lutte contre le sexisme et le racisme
    - la gestion de conflits

[2] Les critères de force majeure renvoient à un événement imprévisible et urgent, qui ne peut dès lors être pris en charge dans le cadre de l'activité habituelle de l'hôpital et qui ne résulte pas d'une faute (par exemple une mauvaise organisation du travail) (Doc. parl., Chambre, 53-0431/001 p. 7).

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

c. La législation qui encadre la formation et les conditions de travail du MSF, est respectée
d. Une personne de confiance ou un conseiller en prévention des aspects psycho-sociaux est accessible aux MSF et cela est communiqué lors de l'accueil
e. Un canal indépendant[3] de signalement est en place et il est communiqué lors de l'accueil

DOMAINE : Gestion interne de la qualité

NORME 8. Le système de gestion interne de la qualité est capable de détecter les points forts et les points d'amélioration relatifs à la qualité de la formation et au climat de formation et de réagir de façon adaptée (cycle PDCA)

INDICATEURS

a. Il existe une charte qualité
b. Il existe une procédure d'évaluation régulière et par différentes sources (comme l'équipe de stage (élargie), les MSF, des acteurs extérieurs au service de stage et à l'institution) qui démontre que les différentes normes sont suffisamment atteintes :
    - Les expériences d'apprentissage dans le service de stage
    - L'accompagnement et le suivi du MSF
    - Les moyens disponibles
    - Le climat de formation
    - Les différents aspects de la formation dans l'organisation du service de stage
    - Les politiques et procédures en matière de formation
    - La qualité des soins
    - L'assurance qualité
c. Les données issues des évaluations sont analysées, les points forts et les points d'amélioration sont documentés et des mesures d'amélioration sont élaborées et mises en œuvre
d. Une procédure est en place afin d'évaluer l'efficacité des mesures d'amélioration et afin d'en prendre d'autres si nécessaire
e. Lorsque des signaux préoccupants pour la qualité de la formation ou pour la qualité des soins aux patients n'ont pas pu être réglés en interne, une notification en est faite à l'institution compétente en temps opportun

[3] Un canal de signalement indépendant est un système spécialement conçu qui permet aux employés ou aux personnes concernées au sein d'une organisation de signaler de manière sûre et confidentielle des violations potentielles du droit de l'Union ou du droit national. La loi du 28 novembre 2022, qui régit la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union ou du droit nationale dans le secteur privé, oblige les employeurs à mettre en place un tel canal de signalement.
Cette loi couvre, entre autres, les violations des règles en matière de santé publique et de lutte contre la fraude sociale. Elle offre également une protection aux auteurs de signalement contre les représailles.

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

NORME 9. L'ensemble des acteurs s'inscrit dans une logique d'assurance qualité et est soutenu à cet égard
INDICATEURS a. Les membres de l'équipe de stage participent à des formations sur le développement de leurs compétences pédagogiques-didactiques b. Les membres de l'équipe de stage participent régulièrement à des intervisions c. Le fonctionnement du service de stage et de l'équipe de stage est périodiquement évalué via peer review d. Les membres de l'équipe de stage sont soutenus et reconnus pour leurs contributions à la qualité de la formation au sein et en dehors du service de stage

Réponse à la question 4 : applicabilité du cadre de référence pour les différentes spécialités

Une condition importante pour l'applicabilité de ce cadre de référence est l'actualisation des critères d'agrément spécifiques des différentes spécialités. Il s'agit d'une nécessité car ces critères forment, entre autres, la base pour l'élaboration des plans de stage, la détermination des objectifs intermédiaires et finaux, l'établissement du programme de formation individuel du MSF dans le service de stage ainsi que pour l'évaluation et le suivi du MSF (voir normes 1 et 2).

A côté de cela, d'autres conditions pour l'applicabilité de ce cadre de référence s'appliquent également aux spécialités qui bénéficient de critères d'agrément récemment actualisés. Celles-ci sont expliquées plus en détail dans la réponse à la question 8.

Réponse aux questions 5 à 7 : points d'attention spécifiques pour l'applicabilité du cadre de référence aux stages extrahospitaliers, stages spécifiques et stages à l'étranger

Ci-dessous, vous trouverez une réponse relative à l'applicabilité de ce cadre de référence pour les différents types de stages définis dans l'arrêté ministériel du 23 avril 2014 fixant les critères généraux d'agrément des médecins spécialistes, des maîtres de stage et des services de stage (AM de 2014).

Les normes du cadre de référence sont applicables aux stages extrahospitaliers (art. 12/1 de l'AM de 2014) mais nécessitent une nuance : pour certains stages extrahospitaliers, il est possible qu'il n'y ait pas d'équipe de stage et que l'équipe de stage élargie soit fortement restreinte. Par ailleurs, certains indicateurs sont fortement liés à l'institution et ne sont donc pas applicables (indicateurs des normes 4 et 5). Une plus grande responsabilité incombe au maitre de stage extrahospitalier (voir avis B). Cependant, il existe souvent une collaboration entre le maître de stage extrahospitalier et une institution. C'est notamment le cas lorsque le MSF est affecté au système de permanence médicale dans un hôpital à proximité (art. 12/1 § 2. 5° de

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

l'AM de 2014). Le cadre de référence doit donc être considéré dans ce contexte plus large.

Pour les stages spécifiques (art. 12 de l'AM de 2014), le cadre est également applicable mais il n'y a pas de maître de stage ou de service de stage agréés pour ce type de stage. Par conséquent, une plus grande responsabilité incombe au coordinateur général de stage (voir avis B).

Il en va de même pour les stages à l'étranger (art. 11 et art. 11/1 de l'AM de 2014). Par contre, si aucune législation spécifique n'existe concernant la supervision de la formation dans la discipline médicale concernée, une responsabilité importante revient à l'organe d'évaluation et de contrôle indépendants (voir avis D) pour l'évaluation et l'avis préalable. En cas de question ou d'avis négatif de l'organe d'évaluation et de contrôle indépendants, le Conseil supérieur des médecins spécialistes et des médecins généralistes conserve la responsabilité finale (voir avis D).

Le cadre de référence est également applicable aux stages en rotation (voir art. 13 de l'AM de 2014). Dans ce cas, les maîtres de stage agréés (et l'équipe de stage) du service de stage du stage en rotation sont responsables de la formation du MSF pendant ce stage.

Il existe également des stages scientifiques (art. 14 de l'AM de 2014), dans le cadre desquels la recherche est souvent combinée à des activités cliniques limitées. Bien qu'un stage scientifique diffère des stages réguliers en termes de cadre et d'objectifs, les normes de ce cadre de référence restent pertinentes, surtout s'il y a une combinaison avec des activités cliniques. Le cadre de référence pourrait être complété par des directives spécifiques pour le volet scientifique. Dans ce cas aussi, une responsabilité importante incombe au coordinateur général de stage (voir avis B).

Le cadre de référence offre une base solide pour l'assurance qualité dans tous les types de stages, à condition de tenir compte des caractéristiques spécifiques et des responsabilités propres aux environnements concernés (voir aussi avis B).

Réponse à la question 8 : Soutien nécessaire pour les acteurs de la formation afin de pouvoir satisfaire au cadre de référence

8.1. Critères d'agrément généraux et spécifiques actualisés

Avec, en plus :

- Un cadre de référence détaillé par spécialité avec des objectifs de formation intermédiaires et finaux.
- Des jalons généraux et spécifiques qui permettent d'objectiver le niveau d'autonomie des MSF.

8.2. (Une extension des fonctionnalités d') un e-portfolio (compétence communautaire)

Le e-portfolio consisterait en une version électronique intégrée du plan de stage et du carnet de stage, visant à digitaliser et centraliser les documents traditionnels. En

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

complément, il pourrait inclure d'autres fonctionnalités permettant de rendre visible le parcours de formation du MSF et soutenir le suivi du MSF en clarifiant :

- les objectifs de formation déjà atteints et le niveau d'autonomie
- les objectifs de formation qui doivent encore être atteints
- ce qui a déjà été évalué
- les possibilités d'amélioration observées

De préférence :

- utilisation d'un outil uniforme pour les différentes spécialités
- avec un aperçu quantitatif et qualitatif de la progression du MSF dans la pratique médicale (jalons pour la spécialité), et une attention portée aux autres compétences : communicateur, manager et scientifique
- accessibilité de l'outil au MSF, à l'équipe de stage et au coordinateur général de stage et au responsable pour le trajet de stage
- intégration d'outils d'évaluation, comme par exemple pour le « upward feedback" sur la supervision par les membres de l'équipe de stage.

8.3. Un collège des présidents des commissions d'agrément francophones (compétence communautaire)

Il est nécessaire d'avoir un collège des présidents francophones chargé d'étudier les problèmes généraux régulièrement rencontrés dans le traitement des demandes d'agrément en tant que médecins spécialistes par les différentes commissions d'agrément.

8.4. Clarifications sur les modalités du trajet d'amélioration pour le MSF

Une procédure pour le trajet d'amélioration (voir norme 10 dans l'avis B) pourrait apporter des précisions sur les objectifs spécifiques du trajet, la durée qui a été déterminée ainsi que les responsabilités des différents acteurs impliqués dans le trajet. Cela inclut, entre autres, le rôle du maître de stage, par exemple dans l'accompagnement et l'évaluation de la progression du MSF, ainsi que la détermination des actions appropriées pour atteindre les objectifs.

Cela permettrait d'offrir davantage de clarté ainsi que des repères aux différents acteurs lors de l'accompagnement de MSF dans un trajet d'amélioration mais également dans la détection précoce des problèmes (voir avis C).

8.5. Transparence de l'offre de formation et des objectifs de formation qui peuvent être atteints dans les différents services de stage agréés (voir avis E)

8.6. Une évaluation centrale de la qualité

Une évaluation centrale de la qualité est nécessaire afin de rendre mesurables certains indicateurs (voir avis D).

8.7. Soutien financier pour les peer reviews

Docusign Envelope ID: 4DA26752-C0AC-4BA8-A87A-0F9D888E756E

Les peer reviews étant considérées comme une exigence minimale pour des stages de qualité au sein d'un service de stage, un soutien financier est souhaitable pour rendre possibles des peer reviews de qualité dans les services de stage.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Waterbley Patrick Digitally signed by Waterbley Patrick
Date: 2025.10.24 08:56:57 +02'00'

Dr. Patrick Waterbley
Vice-président/sécretaire

Prof. E. Cogan
Président

DocuSigned by:
Elie Cogan
A5160E33E0D84F6...

2025-10-28

Isabelle Tack (Signature) Digitally signed by Isabelle Tack (Signature)
Date: 2025.10.30 09:27:27 +01'00'

Isabelle Tack
Attachée chef de projet